N°2022-12-15-090

DELIBERATION

du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 15 décembre 2022

II. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBAT D'ORIENTATION GENERAL

2.2 – Formation et vie universitaire

2.2.4 – Fermeture du parcours B-BUT informatique-IUT Laval

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU *le code de l'Education et notamment son Art. L.712-2 ;*
VU *l'avis favorable émis par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie en séance le 8 décembre 2022 (délibération CFVU-2022-12-08/14) ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 26 voix pour, la fermeture du parcours B-BUT informatique-IUT Laval. Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 19 décembre 2022

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de la séance du 15 décembre 2022 : 36

N° CFVU-2022-12-08 / 14

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et Vie Universitaire

Séance du 08 décembre 2022

Fermeture du parcours B – BUT Informatique
IUT Laval – Le Mans Université
(Document annexe)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.),

VU le code de l'Education et notamment son Art. L712-6-1
VU la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et notamment son article 116
VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration, réuni en séance le 12 Octobre 2017,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

- **Adopte à la majorité : 19 OUI 0 NON 1 ABSTENTION**

Se référer au document annexe.

Le Mans, le 08 décembre 2022

Pour le Président de l'Université,
Le Vice-Président de la CFVU,

Sylvain DURAND

Le Mans Université
Avenue Olivier Messiaen 72085 LE MANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00
www.univ-lemans.fr

BUT Informatique

Fermeture parcours B

Déploiement d'applications communicantes et sécurisées

Les éléments qui se cumulent et qui justifient la demande de fermeture du parcours « Déploiement d'applications communicantes et sécurisées » proposé l'an dernier en BUT Informatique à l'IUT de Laval sont les suivants :

1. Manque d'attractivité du parcours pour les étudiants

Sur l'ensemble de la dernière promotion de BUT1 (52 étudiants), seulement 6 étudiants ont exprimé le souhait de se diriger vers ce parcours. La raison majeure est la forte orientation vers des notions d'architecture système et d'infrastructures matérielles qui ne séduisent pas les étudiants en informatique plus attirés vers les métiers du développement proposés dans la cadre du parcours A (Réalisation d'applications: conception, développement, validation).

2. difficultés de mise en œuvre

Les compétences proposées par le parcours B reposent essentiellement sur un enseignant titulaire déjà très sollicité et nous constatons, par ailleurs depuis maintenant 2 ans, une tension de plus en plus en forte sur le recrutement de vacataires et de contractuels dans le domaine de l'informatique. Le caractère aléatoire de notre potentiel enseignant, nous conduit donc à concentrer nos moyens et à éviter les dispersions thématiques.

3. Communication dégradée

Le maintien du parcours B sans pouvoir l'ouvrir (difficultés d'attractivité et de moyens) n'est pas souhaitable pour la lisibilité de notre offre de formation. En effet notre communication sur Parcoursup, plaquettes de formation et lors des forums, se retrouve en décalage par rapport à ce que nous proposons concrètement.

Il est important de souligner que la fermeture du Parcours B n'est pas synonyme de réduction des effectifs. L'ensemble de la promotion de BUT Info va suivre le même parcours (en l'occurrence le parcours A)